

Année de Spécialisation Interdisciplinaire en Gériatrie et Psychogériatrie

AIP: Enseignement clinique, stages et séminaires : Milieu de vie

CODE : UE1/2-13

Catégorie : Paramédicale	
Section / Spécialisation : Interdisciplinaire Gériatrie et Psychogériatrie	Sous-section / Finalité / option :
Implantation : Campus Erasme Téléphone secrétariat :02/560.29.18	
Cycle : 1 Bloc d'études : Situation dans la formation : ■1 ^{er} quadrimestre ■2 ^{ème} quadrimestre Niveau du cadre européen des certifications : Niveau 6	Unité(s) d'enseignement pré-requise(s) : / Unité(s) d'enseignement co-requise(s) : / Volume horaire : 200h Nombre de crédits ECTS (= pondération de l'U.E.): 10 Obligatoire ou optionnelle : Obligatoire Langue d'enseignement : Français Langue d'évaluation : Français
Responsable(s) de l'UE : <i>Mme Coûteaux</i>	Titulaire(s) des Activités d'Apprentissage : <i>Mme Gakwaya</i> <i>Mme Roeland</i>
CONTRIBUTION AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT : En regard de l'ensemble du programme de formation, l'UE contribue au développement des compétences et capacités suivantes :	
Compétences : Compétence 1 : S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle Compétence 2 : Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires Compétence 3 : Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives Compétence 4 : Concevoir des projets d'interventions interdisciplinaires adaptés à la complexité des situations Compétence 5 : Communiquer de manière professionnelle Compétence 6 : Réaliser les interventions spécifiques à son domaine professionnel	

Capacités :

- 1.1. Construire son projet d'apprentissage dans une perspective de croissance professionnelle
- 1.2. Evaluer ses savoirs et ses pratiques
- 1.3. Actualiser ses connaissances et ses pratiques
- 1.4. Utiliser les données fiables de la recherche actuelle
- 1.5. Innover et faire évoluer les pratiques
- 2.1. Respecter le cadre légal spécifique au domaine d'activité
- 2.2. Respecter les règles déontologiques propres à la profession
- 2.3. Intégrer une démarche éthique dans le respect du projet de vie
- 3.1. Promouvoir la démarche qualité
- 3.2. Assurer la participation de tous les acteurs dans les prises de décisions relatives à la gestion quotidienne
- 3.3. Développer la collaboration interdisciplinaire
- 4.1. Recueillir les données spécifiques relatives à la situation
- 4.2. Etablir un bilan à partir de l'analyse des données
- 4.3. Planifier en collaboration un programme d'interventions tenant compte des priorités d'action
- 4.4. Evaluer le processus et les résultats de l'intervention
- 5.1. Développer des modes de communication différenciés et adaptés dans une perspective thérapeutique et d'accompagnement
- 5.2. Renforcer le pouvoir agir des personnes âgées, de leur entourage et de la communauté
- 5.3. Partager de manière constructive en interdisciplinarité et de l'institution
- 5.4. Animer une réunion
- 5.5. Rédiger un rapport
- 6.1. Opérationnaliser un projet d'intervention individuel et /ou collectif

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPECIFIQUES**Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :**

Concevoir et mettre en œuvre des interventions auprès de personnes âgées, de leurs proches et des équipes en témoignant d'une approche holistique, d'un partenariat et d'une expertise liée à sa fonction de spécialiste en gériatrie et psychogériatrie

L'étudiant sera capable, pour l'activité d'apprentissage de :

- expliquer et analyser la structure (structure d'hébergement, coordination à domicile, MRPA, MRS)
- analyser le réseau d'aide
- analyser et mettre en œuvre le projet de vie institutionnel et le projet de vie individualisé
- analyser ou élaborer le projet de vie et le projet de soins d'un bénéficiaire
- réaliser un diagnostic des problématiques gériatriques chez les bénéficiaires
- réaliser, en interdisciplinarité, des interventions adaptées à la personne âgée et ses proches, dans les secteurs de la promotion de la santé, de la prévention, du curatif, du palliatif, de la réadaptation ou de l'éducation à la santé
- démontrer une utilisation des connaissances liées aux aspects sociojuridiques relatifs à la personne âgée
- exercer un jugement clinique et/ou social et une réflexion éthique en vue de la mise en œuvre de projets d'interventions individuels ou collectifs, en concertation avec la ou les personne(s) âgée(s), les proches et les répondants.

- S'impliquer dans les projets d'avancée de l'équipe, proposer sa collaboration, proposer des pistes d'action

CONTENU SYNTHETIQUE

- 200 heures de stages à répartir entre la MRS (150h) et l'analyse de quartier (50h)

METHODES D'APPRENTISSAGE

Travail sur les objectifs du stage
Partage d'expériences au départ de situations rencontrées en stage
Supervisions individuelles
Travail écrit

SUPPORTS DE COURS

Support	Obligatoire	En ligne
Enseignement clinique et séminaires	Oui	Oui

MODALITES D'EVALUATION

Evaluation spécifique de l'unité d'enseignement :

Un jury propre à l'UE décide de la réussite de l'unité d'enseignement sur base des conditions suivantes :

La présence est obligatoire. Les activités d'enseignement clinique et séminaires sont non remédiables. Pour que l'UE soit validée, la totalité des heures stage doit être réalisée. Si un stage ou une partie de stage n'est pas réalisé par l'étudiant, l'UE sera notée PP (pas présenté) ou CM (certificat médical) selon le cas.

	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session
Enseignement clinique : Milieu de vie	-Stage 1 (50%) : Evaluation continue par l'enseignant et l'équipe (30%) + travail écrit de fin de stage (70%) -Stage 2 (50%) : Evaluation continue par l'enseignant et l'équipe (30%) + travail écrit de fin de stage (70%)	-Stage 1 (50%) : Remédiable: rapport de stage -Stage 2(50%) : Remédiable: rapport de stage

Les deux stages doivent être réussis pour valider l'UE. En cas d'échec à un des stages, l'UE ne sera pas validée.

SOURCES DOCUMENTAIRES

Utilisées par l'enseignant :

ARES (2016), Profil d'enseignement- Référentiel de compétences : Spécialisation interdisciplinaire en gériatrie et psychogériatrie, Fédération Wallonie-Bruxelles, Belgique
 Lejeune C et les membres du groupe de travail, Référentiel de compétences : Spécialisation interdisciplinaire en gériatrie et psychogériatrie, Projet inter réseaux, Fédération Wallonie-Bruxelles, Belgique, juillet 2013

Santé et services sociaux Québec, Cadre conceptuel de la santé et de ses déterminants, La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, Québec, Mars 2010, 44p (en ligne)

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2010/10-202-02.pdf> consulté le 25/08/ 2014

Proposées à l'appui du travail personnel de l'étudiant :

Lejeune C et les membres du groupe de travail, Référentiel de compétences : Spécialisation interdisciplinaire en gériatrie et psychogériatrie, Projet inter réseaux, Fédération Wallonie-Bruxelles, Belgique, juillet 2013

Jacqmin N., Ressources pour la recherche documentaire en soins infirmiers, Bacheliers Soins infirmiers, Haute Ecole Robert Schuman-Libramont-2014

Santé et services sociaux Québec, Cadre conceptuel de la santé et de ses déterminants, La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, Québec, Mars 2010, 44p (en ligne)

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2010/10-202-02.pdf> consulté le 25/08/ 2